

## LES EFFECTIFS ET LA LANGUE DE LA GRC

Question n° 1545—**M. Godin:**

Quels sont les effectifs actuels de la Gendarmerie royale du Canada et, de ce nombre, a) combien sont bilingues, b) combien ne parlent que l'anglais, c) combien ne parlent que le français?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): 10,799. a) 1,252; b) 9,547; c) aucun.

## L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE—LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

Question n° 1551—**M. Brewin:**

1. L'Énergie Atomique du Canada Limité a-t-elle actuellement un contrat ou une entente officielle avec une société privée ou publique, avec une entreprise publique ou privée de la République d'Afrique du Sud et, dans l'affirmative, a) quelle est la nature de ce contrat ou de cette entente officielle, b) quel équipement, quels services techniques ou quel autre genre d'aide doivent être fournis en vertu de ce contrat, c) avec qui le contrat ou l'entente officielle a-t-il été conclu, d) quand a-t-il été conclu et quelle en est la durée?

2. L'Énergie Atomique du Canada Limité a-t-elle l'intention de signer des contrats ou de conclure des ententes officielles de ce genre avec quelque entreprise publique ou privée, quelque particulier ou quelque institution de la République d'Afrique du Sud et, dans l'affirmative, a) quelle est la nature des contrats ou des ententes officielles projetées, b) quel équipement, quels services techniques ou quel autre genre d'aide doivent être fournis en vertu de tels contrats, c) avec qui doit-on signer le contrat ou conclure l'entente officielle, d) quand doit-on signer le contrat ou conclure l'entente, et pendant combien de temps sera-t-il en vigueur?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Selon l'Énergie Atomique du Canada Limitée: 1. Oui. a) Échéances des garanties sur les unités de téléthérapie au Cobalt 60 et le matériel d'irradiation vendu par le Groupe commercial de l'EACL à des clients de la République d'Afrique du Sud. b) Services d'entretien. c) et d) Hôpital Groote Schurr, Le Cap, 1966, garantie de cinq ans; Hôpital Addington, Durban, 1968, garantie de cinq ans; South African Atomic Energy Board, 1968, garantie de cinq ans; Hôpital Verwoerd, Pretoria, 1969, garantie de cinq ans; Hôpital Johannesburg, Johannesburg, 1969, garantie de cinq ans; South African Atomic Energy Board, Pelindaba, 1971, garantie de un an.

2. Oui. a) et b) Ventes de matériel réalisées par le Groupe commercial de l'EACL dans le cadre d'un programme de mise en marché à l'échelle mondiale. c) Entreprises ou institutions privées ou publiques, d) Aucun contrat particulier ne doit être signé prochainement.

## LE RÉGIME DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

Question n° 1552—**M. Godin:**

Indépendamment du Régime des rentes du Québec et du Canada, pour chacune des provinces canadiennes, combien de Canadiens touchent un montant de \$135 par mois, en vertu du plan de la Sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En avril 1971, le nombre de personnes qui recevaient la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément maximal du revenu garanti était

le suivant: Terre-Neuve, 19,441; Île-du-Prince-Édouard, 5,039; Nouvelle-Écosse, 20,875; Nouveau-Brunswick, 19,656; Québec, 137,877; Ontario, 125,845; Manitoba, 24,349; Saskatchewan, 25,464; Alberta, 23,026; Colombie-Britannique, 45,926; Territoires du Nord-Ouest, 399; Yukon, 149. Total: 448,046. Ces chiffres augmenteront lorsque toutes les nouvelles demandes de supplément seront reçues et acheminées. Le montant maximal de la prestation est de \$135 par mois pour les célibataires et les personnes mariées dont le conjoint n'est pas encore un pensionné. Pour les couples où les deux conjoints sont des pensionnés, le montant mensuel s'élève à \$255 (\$127.50 chacun).

## \*LES TRAVAILLEURS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS INADMISSIBLES AUX PRESTATIONS DE CHÔMAGE

Question n° 1564—**M. Lambert (Bellechasse):**

Combien d'ouvriers canadiens, travaillant dans l'industrie forestière aux États-Unis, ne peuvent bénéficier de prestations de chômage du Canada?

**M. l'Orateur:** La question reste au *Feuilleton*.

## MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION—LES BUREAUX RÉGIONAUX

Question n° 1573—**M. Schumacher:**

1. Combien de bureaux régionaux le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration comprend-il au Canada?
2. Où sont-ils situés?
3. Quand ont-ils été ouverts?
4. Combien de temps ont-ils occupé leur emplacement actuel?
5. Quel espace occupent-ils et à quel prix?
6. Où étaient-ils situés auparavant?
7. Quel espace occupaient-ils auparavant et à quel prix?
8. Quels ont été les coûts de réameublement, de rénovation et de déménagement pour chaque cas concerné?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Cinq.

2. Halifax (Nouvelle-Écosse) (Centennial Building, 1645, rue Granville). Montréal (Québec) (550 ouest, rue Sherbrooke). Toronto (Ontario) (Centre Toronto-Dominion, 55 ouest, rue King). Winnipeg (Manitoba) (Immeuble Banque royale, 220, avenue Portage). Vancouver (Colombie-Britannique) (Royal General Insurance Building, 1155 ouest, rue Pender).

3. Halifax, Octobre 1966; Montréal, Février 1967; Toronto, Juillet 1966; Winnipeg, Décembre 1966; Vancouver, Octobre 1967.

4. Halifax, Octobre 1966 jusqu'à maintenant; Montréal, Février 1967 jusqu'à maintenant; Toronto, Juillet 1966 jusqu'à maintenant; Winnipeg, Décembre 1966 jusqu'à maintenant; Vancouver, Octobre 1967 jusqu'à maintenant.

5. Le ministère des Travaux publics fournit des locaux à notre ministère. Les frais se trouvent donc assumés par les bureaux régionaux de cet autre ministère. L'aire de chaque bureau est censée représenter la superficie en pieds carrés qui peut être louée ou utilisée. Halifax, 20,672 pi. car., frais annuels \$112,234; Montréal, 44,097 pi. car., frais annuels: \$231,509; Toronto, 29,852 pi. car., frais annuels: \$177,619.40; Winnipeg, 21,790 pi. car., frais annuels: \$120,531; Vancouver, 25,791 pi. car., frais annuels: \$140,140.16.